<u>ALECA: Impact « globalement</u> <u>positif » sur les services, mais</u> <u>attention pour la balance courante</u>

par African Manager - 26/10/2016



Les résultats préliminaires de l'étude sur » l'impact de la libéralisation des services dans le cadre de l'Aleca » (Accord de libre-échange complet et approfondi) montre un impact globalement positif (de l'accord) au niveau de la croissance économique, la consommation, l'emploi -des qualifiés surtout- et le pouvoir d'achat mais également, une vulnérabilité au niveau de la balance courante, selon le directeur général Habib Zitouna, DG de l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), auteur de cette étude.

« Au niveau sectoriel, la libéralisation des services aurait un effet positif sur la valeur ajoutée et l'emploi dans les services marchands, l'industrie et l'agriculture. En revanche, elle aurait un effet négatif sur la balance des biens, a-t-il dit lors d'un atelier de travail organisé mercredi à Tunis, par (ITCEQ), ajoutant qu'un accompagnement est ainsi nécessaire pour renforcer la compétitivité externe de l'économie tunisienne.

Il ressort également, de l'étude » qu'au niveau des différents secteurs des services, l'effet positif sur la valeur ajoutée serait relativement, plus important pour les transports maritimes, les assurances, le transport aérien, les services aux entreprises, le commerce et l'entretien et les télécommunications. L'effet sur l'emploi est quant à lui clairement négatif dans le secteur commerce et activités d'entretien et à un degré moindre les activités de poste et de courrier.

Pour atténuer les effets négatifs de cette éventuelle ouverture, Habib Zitouna a souligné l'importance de mettre en place des programmes d'accompagnement, de mise à niveau et de modernisation pour les « perdants » éventuels de cette libéralisation.

Réagissant aux craintes et appréhensions formulées par la société civile au sujet du futur accord avec l'union européenne, le DG de l'ITCEQ pense que ces craintes sont justifiées, mais elles sont focalisées sur le volet risques de cet accord, occultant parfois les opportunités qui pourraient en résulter. Parmi les craintes exprimées, il y en a celles qui sont déjà vécues actuellement, telle que l'implantation étrangère dans les services et la concurrence déloyale qui en découle. Et c'est une question que le futur accord permettra de recadrer a-t-il expliqué.

Pour le conseiller économique auprès du Chef du gouvernement Ridha Ben Mosbah, et les conclusions préliminaires de cette étude soulignent les éventuels impacts positifs de l'Aleca en termes de Produit intérieur brut et en termes d'emploi sur le long terme, mais aussi les risques éventuels et les besoins en matière d'accompagnement et de restructuration des secteurs vulnérables en vue d'un repositionnement stratégique face à l'ouverture et au surcroit éventuel de concurrence.

Tout dépendra du mode d'ouverture qui sera retenu. Il y a aujourd'hui, une très forte recommandation pour bien négocier la question de la fourniture des services tunisiens sur le marché européen et la question de mobilité des compétences et des professionnels sur le marché européen qui y est rattachée. Ces deux questions devraient être négociées d'une manière synchrone a fait savoir cet ancien ministre sous Ben Ali.

Il a ajouté à l'agence TAP, que l'offre tunisienne en matière de services, dans le cadre des négociations, va être basée sur les résultats de cette étude qui devraient être consolidés et revus après la consultation de la société civile. Cette offre va être conçue compte tenu des risques, des opportunités, des besoins d'accompagnement financier et technique de certains secteurs mais aussi des questions épineuses de mobilité et de reconnaissance des diplômes. C'est une offre à la fois offensive et défensive. Nous essayerons de marquer des points par rapport aux opportunités qui s'ouvrent dans les secteurs sur lesquels nous sommes réellement compétitifs.

L'étude réalisée par l'ITCEQ, dans le cadre des préparatifs de la poursuite des négociations sur le futur accord avec l'Union européenne, donne un aperçu de la compétitivité externe des services en Tunisie via une description de l'évolution des échanges et des parts de marché de la Tunisie dans les différents secteurs des services et une analyse de la compétitivité en termes de demande adressée. Elle fournit également, une évaluation de l'impact macroéconomique et sectoriel d'une libéralisation des services dans le cadre de l'Aleca via un modèle d'équilibre général calculable qui permet de déduire les conséquences ex-ante de cet accord

sur la valeur ajoutée, l'emploi, les échanges internationaux et le pouvoir d'achat.

Le lancement officiel des négociations sur l'ALECA entre la Tunisie et l'UE a eu lieu le 13 octobre 2015. Cet accord, qui » sera une partie intégrante de l'accord d'association « , conclu entre les deux parties depuis 1995, couvrira 11 domaines à savoir :la défense commerciale (sauvegarde, antidumping), la transparence, la concurrence, la douane et la facilitation des échanges.

Il portera, également, sur « des questions liées à l'énergie », les obstacles non tarifaires au commerce, le commerce et le développement durable, les droits de propriété intellectuelle, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les services et le droit d'établissement, les marchés publics.